

Campagne œcuménique : 14 février – 31 mars 2024

Moins, c'est plus – chaque geste compte ! Justice climatique, maintenant !

Pour renforcer la justice climatique, nous pouvons et devons assumer nos responsabilités et agir. Le réchauffement climatique n'épargne personne. Les périodes de sécheresse et les vagues de chaleur qui affectent la Suisse et accélèrent notamment la fonte de ses glaciers ont des effets beaucoup plus graves ailleurs. Les populations des pays du Sud en sont les principales victimes, alors que ce sont celles qui y ont le moins contribué. Qui plus est, elles manquent de moyens financiers pour y faire face et s'adapter à la situation. La bonne nouvelle est que si nous unissons nos forces, nous pouvons encore atteindre l'objectif de limitation du réchauffement planétaire à 1,5 °C d'ici 2050. La Campagne œcuménique 2024 clôt son cycle de quatre ans sur le thème de la justice climatique. Dans ce cadre, elle nous appelle à tout faire pour réduire considérablement nos émissions de CO₂.

L'objectif du 1,5 °C doit nous permettre de limiter d'autres événements climatiques extrêmes, ainsi que les famines et autres catastrophes qui en découlent. Mais l'ampleur des mesures actuelles de protection du climat et la vitesse avec laquelle elles sont mises en œuvre sont insuffisantes. Chaque dixième de degré de réchauffement supplémentaire a des répercussions dramatiques pour le climat, et donc pour la vie terrestre. Ainsi, une augmentation de 1,6 °C, soit 0,1 °C de plus que l'objectif fixé, entraînerait une élévation du niveau de la mer de 30 cm. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), une hausse de 2 °C générerait une diminution de trois millions de tonnes des ressources halieutiques ainsi que des pertes de récoltes allant jusqu'à 7 %. Ces pertes se font déjà largement sentir chez les familles vivant de la pêche et les paysan·ne·s des pays de nos projets. Pour les populations du Sud, l'augmentation des événements climatiques extrêmes, tels que les fortes précipitations et les longues périodes de sécheresse, signifie notamment une hausse de la famine, des maladies et des décès, et oblige les personnes à émigrer. Cette situation exige davantage de fonds pour l'aide d'urgence, l'adaptation à la situation actuelle et la compensation des pertes et des dommages.

Nous pouvons y arriver ! Face aux faits préoccupants, le message positif et motivant du GIEC est porteur d'espoir. Mais il exige également des actions concrètes de notre part. Aussi, la Campagne œcuménique 2024 appelle chacune et chacun d'entre nous à œuvrer

pour plus de justice climatique, car chaque geste compte. Le message est simple et bien connu : moins, c'est plus. Le temps du carême est un moment de sobriété propice à la mise en œuvre de mesures en faveur du climat : réduction de la consommation en général, y compris de la consommation d'énergie, et diminution du gaspillage alimentaire et des émissions de CO₂. Cela se traduit par plus de justice climatique, autrement dit plus de possibilités pour les populations du Sud de s'adapter à la situation, de produire de la nourriture saine en quantité suffisante et de mener une vie digne.

Il est essentiel que nous concentrons dès à présent nos forces, nos ressources financières et notre temps sur les mesures à prendre pour réduire drastiquement notre empreinte écologique et, en parallèle, pour augmenter notre « empreinte de la main », le pendant positif de l'empreinte carbone. La diminution de cette dernière contribue à l'amélioration de l'écobilan d'une personne. L'empreinte de la main, quant à elle, participe à améliorer durablement la situation de toute une communauté. Comment faire ?

Selon le GIEC, les cinq leviers pour plus de justice climatique sont le développement de l'énergie solaire et éolienne, la protection des écosystèmes, le reboisement, l'efficacité énergétique et l'alimentation durable. Ensemble, nous devons aussi remettre en question les structures et les conditions actuelles et les modifier. Nous pouvons nous engager politiquement pour des personnes et des lois qui protègent le climat. Nous pouvons récolter des idées au sein d'un collectif, organiser des événements, inciter et motiver les gens autour de nous, par exemple au sein des Églises et des associations. Nous pouvons attirer l'attention sur nos actions et sur les intentions qui les sous-tendent, et partager nos idées sur les possibilités d'agir et sur l'urgence de le faire.

L'Entraide Protestante Suisse (EPER) et Action de Carême renforcent l'autonomie et la résilience des communautés au sein des pays de leurs projets. Grâce à des formations, les personnes démunies peuvent mettre en pratique des techniques qui leur permettent de mieux s'adapter à la situation climatique actuelle. Les méthodes agroécologiques, par exemple, leur permettent de ne plus dépendre des importations et d'assurer leurs récoltes, et favorisent une alimentation saine et variée. Les programmes de reboisement garantissent également la sécurité alimentaire : les mangroves assurent un certain nombre de poissons et les forêts protègent des glissements de terrain et des sécheresses.

La Campagne œcuménique vise à :

- sensibiliser la population aux causes du réchauffement climatique
- contribuer à limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C
- encourager un mode de vie qui préserve la Création
- récolter des fonds pour les programmes et les projets des organisations en faveur du climat et de la sécurité alimentaire
- proposer des pistes d'animations pour la période de carême

La Campagne œcuménique de cette année, qui se déroulera du 14 février au 31 mars 2024, clôt son cycle de quatre ans sur le thème de la justice climatique. Après avoir abordé les sujets de la consommation de viande, de l'énergie et de l'agroécologie, cette campagne sur le climat se concentre sur notre surconsommation et sur nos possibilités d'agir, ainsi que sur l'urgence de le faire. Depuis 1989, (avec la campagne intitulée « Le temps presse »), Action de Carême et l'EPER traitent régulièrement du climat dans leurs campagnes œcuméniques.

Dates clés :

- Campagne œcuménique : **du mercredi des Cendres, 14 février, au dimanche de Pâques, 31 mars 2024**
- Journée des roses et du pain (nouveau) : samedi 16 mars 2024
- envoi de l'Aperçu de campagne : mi-septembre 2023
- envoi des documents de la campagne : fin décembre 2023
- d'autres informations à destination des paroisses seront disponibles sur www.voir-et-agir.ch dans le courant de l'automne 2023

Un grand merci pour votre contribution et votre participation active à la Campagne œcuménique 2024.